



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Publication du document de référence 2014 de Crédit Agricole S.A.

Paris, le 20 mars 2015

Crédit Agricole S.A. informe le public que son document de référence 2014 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mars 2015.

Ce document est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse <http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Information-financiere/Rapports-annuels-et-resultats> ainsi que sur le site Internet de l'AMF. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

En application des articles 212-13, 221-1 et 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence, publié sous la forme d'un rapport annuel, contient les informations suivantes exigées au titre de l'information réglementée :

- le rapport financier annuel 2014 ;
- le document d'information annuel ;
- le descriptif des programmes de rachat de ses titres par la Société.